



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

L'ours blanc et d'autres espèces en péril évalués par un organisme scientifique indépendant du Canada.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s'est réuni à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, du 20 au 25 avril 2008.

Un avenir incertain pour l'ours blanc

Le COSEPAC a réévalué l'ours blanc comme espèce « préoccupante ». « L'évaluation de l'ours blanc est l'une des plus difficiles que le COSEPAC ait eu à effectuer », selon le président, M. Jeff Hutchings (Ph.D). D'importants efforts d'inventaire et de recherche, un foisonnement de connaissances des collectivités et de connaissances traditionnelles autochtones ainsi que les menaces émergentes posées par les changements climatiques et le développement du Nord ont été considérés. Dans certaines régions, il semble y avoir une augmentation du nombre d'ours; et dans d'autres régions, il semble y avoir un déclin. La réduction de glace marine, une conséquence des températures à la hausse, représente une menace pour l'espèce, particulièrement dans la partie sud de son aire de répartition. Les pressions futures sur la population signifient que la chasse devra être soigneusement gérée au cours des prochaines années.

Un habitat en diminution : une importante cause du déclin des espèces

La rainette faux-grillon de l'ouest, un messager du printemps, était précédemment évaluée comme étant « non en péril » dans toute son aire de répartition. Elle est maintenant considérée « menacée » au Québec et dans le sud-est de l'Ontario. Cette grenouille de la taille d'une pièce de vingt-cinq sous a subi un déclin rapide en raison de l'exploitation grandissante et de la perte de terres humides.

De façon similaire, la couleuvre fauve de l'Est, d'une longueur équivalent à celle d'une personne moyenne, est « en voie de disparition » en raison de la perte de terres humides et de la fragmentation de l'habitat.

La plus grande buse du Canada, la Buse rouilleuse, a été évaluée comme étant « menacée » en raison de la fragmentation et de la dégradation des prairies indigènes.

Il reste un peu moins de 20 Chouettes tachetées au Canada. Leur déclin est largement causé par la perte de forêts anciennes.

Le nombre d'espèces « en voie de disparition » augmente; certaines sont toujours « en voie de disparition » après 30 ans

La marmotte de l'île de Vancouver endémique a été l'une des premières espèces évaluées par le COSEPAC. Trente ans plus tard, sa population a diminué davantage et demeure à des niveaux dangereusement bas.

Le COSEPAC a évalué une libellule pour la première fois. Le gomphe des rapides « en voie de disparition », qui dépend de cours d'eau propres et à débit rapide, est restreint à deux emplacements dans le sud de l'Ontario, lesquels font l'objet d'une pression croissante de l'exploitation urbaine.

Se comptant autrefois par millions, le troncille pied-de-faon, une moule d'eau douce remarquable, pourrait maintenant disparaître du sud de l'Ontario. Le troncille pied-de-faon a connu une diminution drastique de son nombre d'individus en raison des espèces exotiques envahissantes.

L'augmentation des tempêtes hivernales menace des espèces sur les deux côtes

Un grand nombre de modèles de changements climatiques prévoient une augmentation de l'intensité et de la fréquence des tempêtes hivernales. La léchéa maritime, une plante connue des dunes côtières au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, est vulnérable aux ondes de tempêtes élevées. L'hypogymnie maritime, un lichen qui pousse sur les pins, se trouve seulement sur la pointe méridionale de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Cette espèce est « menacée » par la perte d'arbres hôtes pendant les tempêtes hivernales.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités, d'autres organismes et d'individus. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmises en août 2008 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public de la LEP (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 565 espèces inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 235 espèces *en voie de disparition*, 143 espèces *menacées*, 152 espèces *préoccupantes* et 22 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). De plus, 13 espèces sont *disparues* et 45 espèces font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs ne sont pas renversés.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible

est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Jeff Hutchings (Ph.D.)

Président, COSEPAC
Department of Biology
Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Ecosse) B3H 4J1
Téléphone (1) : 902-494-2687
Téléphone (2) : 902-494-3515
Jeff.Hutchings@Dal.ca

Questions sur les oiseaux :

Richard Cannings

1330 East Debeck Road
R.R. 1, Site 11 – Comp. 96
Naramata (Colombie-Britannique)
V0H 1N0
Téléphone : 250-496-4049
Télécopieur : 250-496-4049
dickcannings@shaw.ca

Questions sur les arthropodes
(insectes et autres groupes
taxonomiques connexes) :

Paul Catling (Ph.D.)

Research Scientist and Curator
Saunders Bldg., Central Expt. Farm
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
Téléphone : 613-759-1373
Télécopieur : 613-759-1599
catlingp@agr.gc.ca

Questions sur les lichens :

René Belland (Ph.D.)

Devonian Botanic Garden
University of Alberta
Edmonton (Alberta) T6G 2E1
Téléphone : 780-987-3054
Télécopieur : 780-987-4141
rbelland@ualberta.ca

Questions sur les mammifères :

Marco Festa-Bianchet (Ph.D.)

Département de biologie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone : 819-821-8000, poste 62061
Cellulaire : 613-614-4153 (jusqu'au 27 avril)
Télécopieur : 819-821-8049
Marco.Festa-Bianchet@USherbrooke.ca

Questions sur les plantes :

Erich Haber (Ph.D.)

60 Baywood Dr.
Stittsville (Ontario) K2S 2H5
Téléphone : 613-435-0216
Télécopieur : 613-435-0217
erich.haber@rogers.com

Questions sur les grenouilles :

David Green (Ph.D.)
Redpath Museum
McGill University
859 Sherbrooke Street West
Montréal (Québec) H3A 2K6
Téléphone : 514-398-4086, poste 4088
Télécopieur : 514-398-3185
david.m.green@mcgill.ca

Questions sur les serpents :

Ronald Brooks (Ph.D.)
Department of Zoology
College of Biological Science
AXELROD Building
University of Guelph
Guelph (Ontario) N1G 2W1
Téléphone : 519-824-4120, poste 53944
Télécopieur : 519-767-1656
rjbrooks@uoguelph.ca

Questions d'ordre général

Secrétariat du COSEPAC
819-953-3215
www.cosepac.gc.ca

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

www.cosepac.gc.ca